

Département de l'EURE
Arrt des ANDELYS
COMMUNE DE
NEAUFLES-ST-MARTIN
27830 (EURE)

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE N°104

CIRCULATION RÉGLEMENTÉE
RD14bis - Route de Rouen

Le Maire de NEAUFLES SAINT MARTIN,
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route et notamment ses articles R411-8 et suivants ;
Vu le Code de la voirie routière ;
Vu la demande formulée par l'entreprise AXIONE, TSA 70011, Chez Sogelink, 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Madame Myriam GABANOU en date du 5 novembre 2025, relative à une intervention sur la RD14bis ;
Vu la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et des intervenants sur la voie publique pendant les travaux ;

ARRÊTONS

Article 1^{er} : Dans le cadre des travaux (cf. plan joint) réalisés par l'entreprise AXIONE sur la RD14bis - Route de Rouen à Neaufles-Saint-Martin, la commune de Neaufles-Saint-Martin autorise ladite entreprise à exécuter lesdits travaux conformément aux dispositions techniques et de sécurité en vigueur.

Article 2 : Nature des travaux : GC fourreaux à manchonner et percuter dans la chambre existante
Période prévue : du 11 novembre 2025 et pour 90 jours

Article 3 : Pendant la durée des travaux :

- La circulation pourra être alternée manuellement ou par feux tricolores, si nécessaire.
- Le stationnement sera interdit à proximité immédiate du chantier pour garantir la sécurité.

Article 4 : L'entreprise AXIONE devra mettre en place, entretenir et retirer à la fin des travaux la signalisation temporaire conforme à la réglementation en vigueur (arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes).

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Neaufles-Saint-Martin.

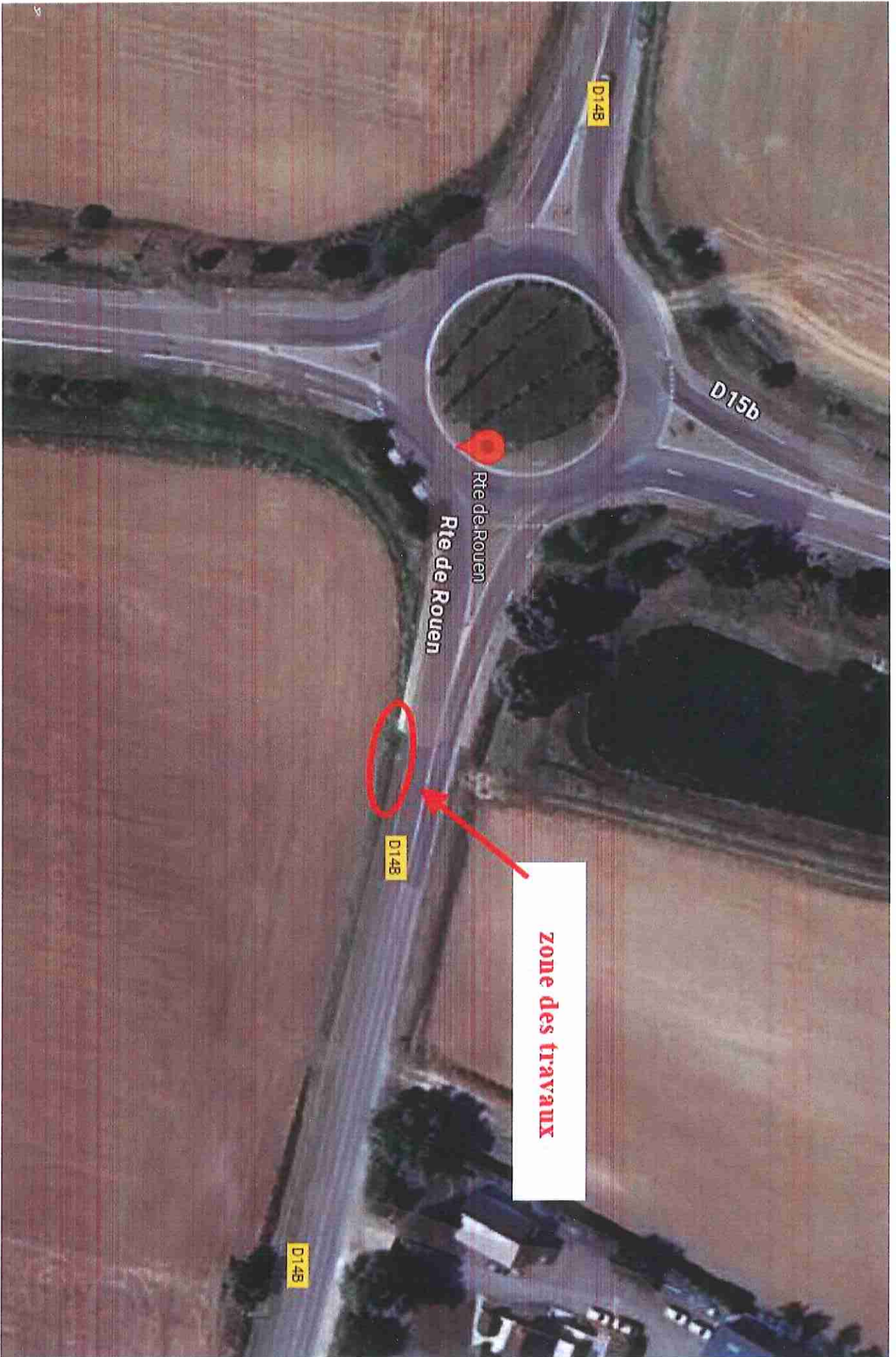
Article 6 : Ampliation sera adressée à :

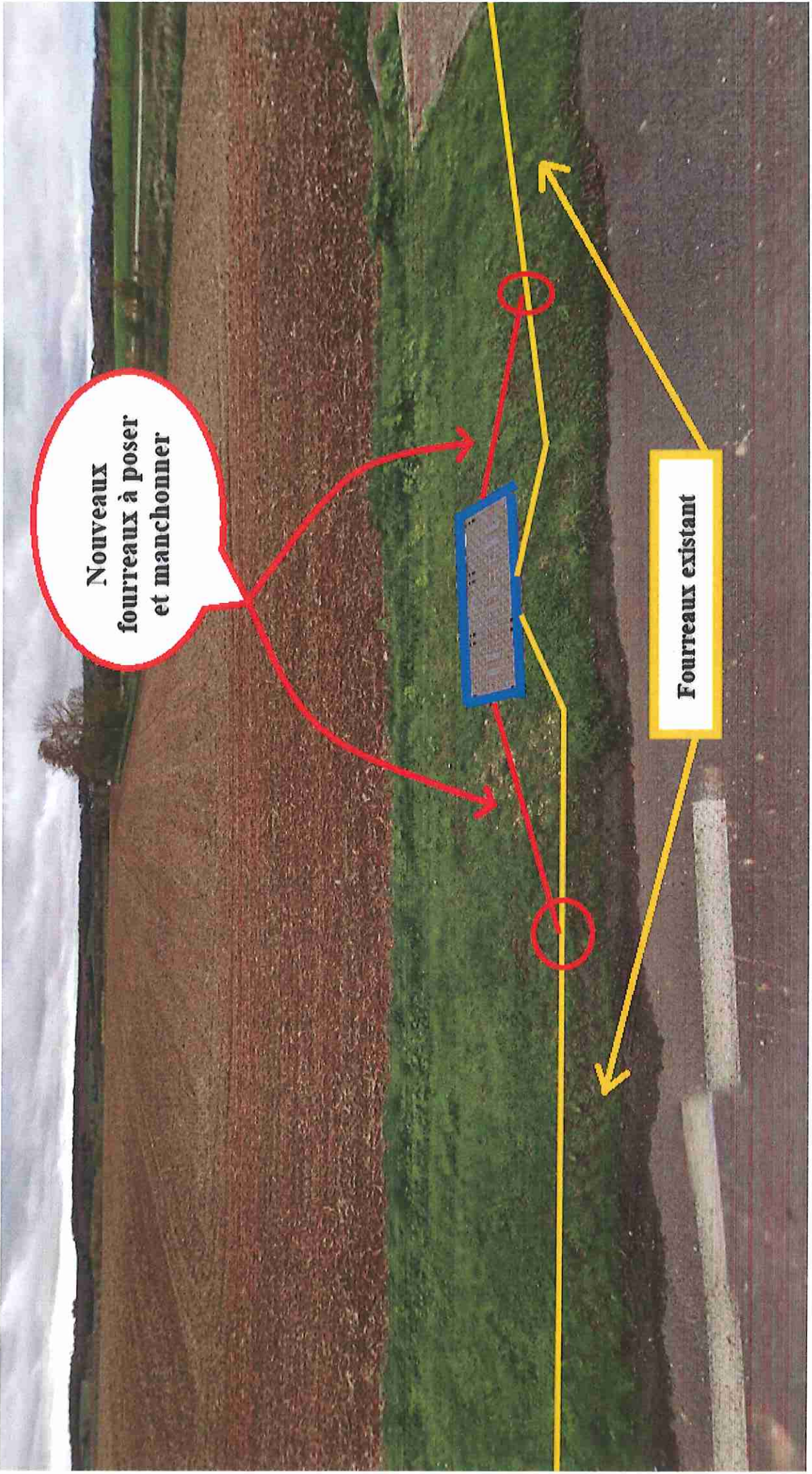
- AXIONE, TSA 70011, Chez Sogelink, 69134 DARDILLY CEDEX
- Gendarmerie de GISORS, 37 route de Rouen, 27140 GISORS

Fait à Neaufles Saint Martin, 07 novembre 2025

Le Maire,
Sonia MIKOLAJCZYK







Fourreaux existant

**Nouveaux
fourreaux à poser
et manchonner**